Journal de la Société des Américanistes

Américains et Français à Canton au XVIIIe siècle

Henri Cordier

AMÉRICAINS ET FRANÇAIS A CANTON
AU XVIII[e] SIÈCLE[1]

PAR

HENRI CORDIER
Secrétaire-Général.

Peu d'années après la fin de la guerre de l'Indépendance, quelques négociants entreprenants de Philadelphie et de New-York songèrent à nouer des relations commerciales avec la Chine dont le port de Canton était visité tous les ans par presque toutes les marines européennes qui y faisaient de fort lucratives affaires. L'agent de ces marchands Daniel Parker choisit comme subrécargue du navire *Empress of China*, acheté en vue de ce commerce, Samuel Shaw, originaire de Boston (Massachussets)[2], qui nous a laissé le récit de son voyage[3]. Shaw associa à sa fortune son ami intime Thomas Randall. Le navire, chargé surtout de ginseng qu'on devait échanger pour du thé et d'autres produits chinois, mit à la voile de New-York, le dimanche, 22 février 1784. Le capitaine était John Green; les autres officiers se nommaient : Peter Hodgkinson, second capitaine; Robert Mc Caver et Abel Fitch, lieutenants; John White Swift, commissaire; Robert Johnson et Andrew

1. Lu à la séance du 4 mai 1897.
2. Il y est né le 2 octobre 1754.
3. *The Journals of Major Samuel Shaw, the First American Consul at Canton, With a Life of the Author*, by Josiah Quincy. — Boston : Wm. Crosby and H. P. Nichols..... 1847, in-8, pp. XIII-360.

Caldwell, chirurgien et assistant; John Green, Jr., et Samuel Clarkson, aspirants; Frederick Molineaux, secrétaire du capitaine.

Sans entrer dans le détail du voyage, disons que le 18 juillet l'*Empress of China* rencontrait dans le détroit de la Sonde le *Triton*, commandant d'Ordelin, venant de Brest et se rendant également à Canton. Des politesses furent échangées par les deux équipages et je ne puis mieux faire que de reproduire le témoignage de Shaw dans son *Journal*[1] :

I cannot close my Journal of our Voyage to China, without expressing the great obligations we are under to M. d'Ordelin for the politeness and attention shown us by himself and his officers, and for his constant advice and assistance, since we met in the Straits of Sunda. On the 4th instant, after having cleared the Gaspar passage, he wrote us a letter, whereof the following is a copy :

« J'ai l'honneur de souhaiter le bon soir à Monsieur Green, et de le remercier de nous avoir constamment manifesté le bon fond dans ce passage de Gaspar. Nous l'avons passé bien promptement et heureusement. Nous n'avons pas pu reconnaître toutes les îles qui bordent l'île de Sel dans l'Est. Nous trouvons une grande faute dans la position de l'île Gaspar, et la pointe de l'est de Banca, que les cartes placent E. et O. Enfin nous en voilà dehors, et bien convaincus que sans l'étourderie de notre second pilote, qui sondait hier matin, nous aurions passé dès hier sans la moindre inquiétude.

« Comme des cartes marquent un banc de roche droit au nord, quatre lieues de l'île Gaspar, nous n'appareillerons que de jour, — je dis à six heures, pour le pouvoir voir, en cas qu'il ne fût pas bien placé. Après, nous fairons valoir la route à N. N. O. jusqu'à la ligne, et peut-être aux deux bancs nommés Doggers. Après, le N. O. 1/4 N. et N. O. suivant la sonde, pour ne pas manquer l'île de Pulu Timon. Les courans qui sortent des détroits de Malacca, et autres voisins, portent ordinairement au N. E.

1. Pp. 164-166.

« Nous aurons, au reste, le plaisir de nous parler, — et ce qui en sera toujours un pour moi, ce sera de vous pouvoir assurer et prouver que je suis, avec un véritable attachement,

« Monsieur,
« Votre très humble serviteur,
« D'ORDELIN.

« Bien des amitiés à tous vos messieurs. Notre canot est allé voir s'il y a de l'eau sur l'île de Gaspar, et s'il est facile de la faire. »

On the arrival of the *Triton* at Whampoa, the 29th, we visited M. d'Ordelin, and Captain Green delivered him a letter of thanks which I had writtten in his name, whereof the following is a copy : —

« Monsieur d'Ordelin.

« Dans le moment que nous y sommes heureusement arrivés, c'est pour moi un devoir, autant que c'est un plaisir le plus sincère, de vous témoigner ma reconnaissance pour l'intérêt que vous avez pris dans toutes les choses qui m'intéressent, et de vous en faire mes remercîmens. L'assistance que vous m'avez donnée, dans ce premier voyage qui a été entrepris par les enfans de l'Amérique et la politesse avec laquelle vous et vos messieurs ont démontré leur amitié et bonne volonté envers moi et aux miens, ne seront jamais effacées. C'est un bonheur pour nous que, dans une traversée aussi longue, qu'a été la nôtre, nous ayons rencontré les amis de notre pays; et que dans une région aussi éloignée, les premiers et les seuls bienfaits que nous ayons reçus ont été accordés par ceux dont la nation a été le soutien et l'ami magnanime de la nôtre. Que cette alliance entre les deux nations si bien commencée, et cimentée par plusieurs bons offices de la part de la vôtre, soit perpétuelle, et que vous et tous vos messieurs soient toujours bien heureux, c'est ce qui est sincèrement souhaité par,

« Mon cher monsieur
« Votre très-obligé
« et très-obéissant serviteur
« J. GREEN. »

Les Américains arrivés à Canton eurent à se plaindre non seulement des vexations ordinaires des Chinois à l'égard des

étrangers, mais des manœuvres des Anglais qui cherchaient à les faire passer comme leurs compatriotes. Ils s'adressèrent à notre consul, M. Vieillard, pour obtenir son aide :

MEMORIAL TO THE FRENCH CONSUL[1].

To M. Vieillard, Consul for his Most Christian Majesty, and the Affairs of the French, at Canton, in China.

Sir

The undersigned, Supercargoes for the American commerce in China, beg leave to acquaint you that they have undoubted reason to believe, that, through the misrepresentations of Pankekoa[2], they have been reported to the Hoppo as being Englishmen, and the ship in which they arrived at this place as an English country ship, and consequently that they should be considered subjects of Great Britain.

To take off from this misrepresentation, and to announce to the Chinese that we are the subjects of a free, independent, and sovereign Power, is the reason of our present application. And we request, in the name of the United States of America, the allies and good friends of his Most Christian Majesty, that you will cause to be made known to the Chinese, by means of M. Galbert[3], the King's Interpreter, that we are AMERICANS, a free, independent, and sovereign nation, not connected with Great Britain, nor owing allegiance to her, or any power on earth, but to the authority of the United States alone; and that we pray the Chinese to consider us in that view, and grant our passports accordingly.

Done at Canton, in China, this 30th of November, 1784.

S. SHAW,
Tho. RANDALL.

ANSWER[4].

A Messieurs SHAW et RANDALL, Supercargues du Vaisseau des États-Unis de l'Amérique.

Les représentations contenues dans votre mémoire en date du trente

1. Shaw, p. 193.
2. L'un des marchands hannistes.
3. Jean-Charles-François Galbert, interprète du Consulat de France.
4. Shaw, p. 193.

Novembre, 1784, étant, Messieurs, de toute justice et équité, j'ai donné ordre à M. Galbert, premier interprete du roi en langue Chinoise de l'être aux vôtres, et de représenter au gouvernement que c'est par erreur que le nommé Pankekoa fiador de votre vaisseau l'a fait inscrire sur les regîtres du hopou comme vaisseau Anglais de côte, que vous êtes Américain, que votre nation est reconnue comme nation indépendante, souveraine et aussi étrangère à la Grande-Bretagne que la nation Française, ou tout autre commerçante à la Chine. J'aurai soin, Messieurs, lors de l'arrivée de vos vaisseaux de les avertir de cet incident, et de leur fournir les moyens de se mettre à l'abri des inconvéniens qu'une non-distinction entre la nation Américaine et la nation Anglaise peut occasionner dans ce pays, où le défaut de connaissances géographiques et une séparation entière des autres nations du globe occasionera toujours la même erreur, toutes les fois qu'une nation nouvelle entreprendra de former des liaisons de commerce avec les Chinois.

Donné à Canton, en notre hôtel, le premier Décembre 1784.

VIEILLARD.

A son retour à New-York, Shaw écrivit la relation de son voyage :

De New-York, le 19 May 1785[1].

M.

Le premier vaisseau qui a été équippé par les habitans des États-Unis d'Amérique pour entreprendre un commerce avec ceux de l'Empire de la Chine étant par la faveur du Ciel heureusement rentré dans ce Port; je me crois obligé de vous communiquer pour l'instruction du Congrès un détail de la réception qui a été faite à nos concitoyens et des égards avec lesquels leur Pavillon a été traité dans ce pays éloigné. Il s'est présenté plusieurs circonstances qui ont fixé l'attention des Chinois sur un peuple dont ils n'avoient eu jusqu'alors que des idées très-confuses, et ces circonstances, en plaçant les Américains sous un point de vüe peu éclatant ont contribué à leur faire rendre des égards que l'on n'a point ordinairem[t] pour d'autres nations à leur arrivée dans ce vaste et ancien Empire.

1. Archives des Affaires étrangères : *Indes orientales, Chine, Cochinchine*, vol. IV, 91.

Le vaisseau employé à ce voyage est du port d'environ 360. Tonneaux construit en Amérique monté par 43. hommes et commandé par le capitaine John Green. Le soussigné avoit été nommé agent pour le commerce par les personnes aux risques desquelles la première expédition avoit été entreprise.

Le 22 février 1784, le vaisseau appareilla de New-York et arriva le 21 Mars à S[t] Jago, la principale des Isles du Cap Verd. Après avoir rendu nos respects au Vice Roy Portugais et avoir pris avec sa permission les rafraîchissements dont nous avions besoin, nous quittames ces Isles le 27, et nous poursuivions notre route. Après une traversée heureuse dans laquelle il ne nous arriva rien d'extraordinaire, nous jettâmes l'ancre dans le détroit de Sunda le 18 juillet. Ce qui ajouta beaucoup à notre bonheur en cette occasion, ce fut d'y trouver deux vaisseaux appartenant à nos bons alliés les françois. Le commodore nommé M. Dordelin et ses officiers nous accueillirent de la manière la plus affectueuse, et comme son propre vaisseau alloit en droiture à Canton, il nous invita à marcher de conserve avec lui. Nous acceptâmes avec le plus grand empressement cette offre amicale, et le commodore nous donna tous les signaux de jour et de nuit auxquels il joignit pour notre navigation dans les mers de Chine des instructions qui nous auroient été très utiles si quelque accident nous eût séparés. Heureusement nous poursuivimes notre route toujours de conserve. A notre arrivée à l'Isle de Macao, M[r] Vieillard [1], consul de France en Chine, et plusieurs autres personnes de sa nation vinrent à notre bord pour nous féliciter d'être venus dans cette partie du monde, et se chargèrent obligeamment d'introduire des Américains chez le gouverneur portugais. Le peu de tems que nous y restâmes fut employé entièrement en bons offices de la part du Consul, des personnes de sa nation et des Suédois et Impériaux qui restent toujours à Macao. Les autres Européens étoient passés à Canton. Trois jours après, nous achevâmes notre voyage. Avant de jetter l'ancre nous saluâmes les batiments qui étoient dans la Rivière de 13 coups de canon qui nous furent rendus par les différents commandants des nations Européennes, chacun desquels envoya un officier pour nous complimenter sur notre arrivée. Ces visites furent rendues dans l'après

1. Philippe Vieillard, vice-consul, gérait le consulat depuis la mort du premier consul français à Canton, C. Vauquelin († 23 sept. 1782).

midi par le capitaine et le subrécargue qui furent salués de nouveau par les vaisseaux respectifs après qu'ils eurent achevé leur visite. Les françois, après avoir envoyé des officiers pour nous complimenter, ajoutèrent aux obligations que nous leur avions déjà en nous fournissant des hommes, des chaloupes et des ancres pour nous aider à nous amarrer sûrement et convenablement : ils ne bornèrent pas là leurs bons offices; ils nous fournirent tout ce qui nous étoit nécessaire, et nous forcèrent jusqu'à ce que nous fussions établis à prendre nos quartiers avec eux à Canton.

Le 30. Août jour de notre arrivée à Canton et les deux jours suivants nous reçumes la visite des marchands chinois et celle des principaux négociants des établissements européens. Les Chinois nous traitèrent avec beaucoup d'affabilité, nous désignèrent sous la dénomination de *nouveau peuple*, et lorsque nous leur eûmes montré la carte pour leur donner une idée de l'étendue de notre pays, ainsi que de sa population actuelle et des accroissements dont il étoit susceptible, ils conçurent les espérances les plus flatteuses de trouver chez nous un débit considérable de leurs productions.

On connait trop bien la considération dont jouissent les Européens à Canton pour entrer dans des détails qui seroient inutiles. La bonne intelligence qui subsiste entre eux et les Chinois, a été en quelque sorte interrompue par deux évènements extraordinaires dont vous me permettrez de rendre compte.

La police à Canton est en tout tems strictement observée, et les Européens qui y résident, sont circonscrits dans des limites très-étroites. Quelques circonstances avoient donné lieu aux Européens de présumer qu'on vouloit empiéter sur leurs droits; ils résolurent en conséquence de s'adresser à l'*hoppo*[1], qui est le principal officiers des droits, la première fois qu'il visiteroit les bâtiments pour lui demander justice. On

1. « Le mandarin, chargé de l'intermédiaire avec les étrangers, était désigné par eux sous le nom de *hoppo* ou de *houpou*; c'était prendre le Pirée pour un homme, ou, tout au moins, le nom d'un ministère pour celui d'un de ses agents. Le *hou-pou*, en Chine, est un des six ministères, celui des finances, qui est chargé du recouvrement des impôts, du cadastre, etc., et l'on donnait par suite à l'agent du fisc à Canton, le nom même du département ministériel qui était chargé des droits de douane » (H. Cordier, *Les Origines de deux Établissements français*, Paris, 1896, in-8, p. v). Ce directeur des douanes était en réalité le *Yüe Haï Kouan Pou*.

nomma en conséquence des députés de chaque nation et on me pria de représenter la nôtre. Nous allâmes trouver le *hoppo* qui s'étoit transporté à bord d'un bâtiment anglois, et il donna sur le champ la satisfaction que l'on exigeoit.

L'autre évènement dont je vous prie de trouver bon que je vous rende compte, donna lieu à ce qu'on appelle généralement *la guerre de Canton* dont les suites auroient pû devenir très-sérieuses. Le 25. novembre, un vaisseau anglois[1] voulant saluer quelques personnes qui avoient dîné à bord, tira un coup de canon qui tua un Chinois et en blessa deux autres qui étoient dans la chaloupe des Mandarins à portée du bâtiment. Suivant la loy chinoise le sang doit être versé par le sang, et en conséquence les Chinois demandèrent qu'on leur livrât le malheureux canonier. En leur abandonnant ce pauvre homme, c'etoit le dévoüer à une mort certaine. L'humanité combattit fortement cette mesure. Après nombre de conférences avec les Anglois et les Chinois, ceux-ci se déclarèrent satisfaits et l'on regarda l'affaire comme entièrement arrangée; néanmoins le lendemain de la conférence (le 27) les Chinois se saisirent du subrécargue du vaisseau, tandis qu'il vaquoit à ses affaires, le jettèrent dans une chaise, l'emportèrent dans la ville et l'enfermèrent dans une prison. Un tel outrage fait à la liberté personnelle répandit une allarme générale et les Européens convinrent d'une voix unanime d'envoyer leurs chaloupes avec des hommes armés tirés des vaisseaux pour leur propre sureté et celle de leurs marchandises jusqu'à ce que l'affaire fut arrangée. Les chalouppes s'avancèrent et la nôtre étoit du nombre, on tira sur l'une d'elles et il y eut un homme blessé. Tout le commerce fut arrêté et les vaisseaux de guerre chinois furent rangés vis-à-vis les factoreries. Les Européens demandèrent qu'on leur remit Mr Smith, ce que les Chinois refusèrent jusqu'à ce que le canonier leur fut livré. Pendant ce tems-là les troupes de la Province furent rassemblées dans les environs de Canton; les employés chinois reçurent ordre des Magistrats de quitter les factoreries; les portes des fauxbourgs furent fermées; toute correspondance fut interrompue; les forces navales furent augmentées, on fit embarquer des troupes sur des chaloupes toutes prêtes à mettre pied à terre, et tout annonçoit une guerre prête

1. *Lady Hughes*.

à éclater. Personne ne peut dire à quelle extremité les choses auroient été portées si l'on n'eut point entamé une négociation. Les Chinois demandèrent à avoir une conférence avec toutes les nations dont ils exclurent les Anglois. Une députation dans laquelle je fus compris pour l'Amérique, se rendit chez le *Fuen* qui est le principal magistrat de Canton avec les principaux officiers de la Province. Un interprète, après avoir fait connoître le pouvoir de l'Empereur, et la résolution où il étoit de maintenir les loix, demanda que le canonier fut remis dans trois jours, en déclarant qu'il subiroit un examen impartial devant le Tribunal du Pays, et que s'il étoit prouvé que la mort du Chinois fut l'effet d'un accident, il seroit relaché sans qu'il lui fut fait aucun mal. En même tems, il fut permis de faire le Commerce comme à l'ordinaire, excepté aux Anglois et on nous renvoya avec un présent de deux pièces de soye que l'on fit à chacun de nous comme une marque des dispositions amicales de l'Emp^r^. Les autres nations, l'une après l'autre envoyèrent leur chaloupe sous la protection d'un pavillon chinois et continuèrent à suivre leurs affaires comme auparavant. Les Anglois furent contraints de céder, le canonier fut remis entre les mains des Chinois, Mr Smith fut relaché et les Anglois obtinrent la permission de continuer leur commerce, après avoir été forcés d'implorer le pardon du Magistrat de Canton en présence des autres nations. A cette occasion nous fumes heureusement les derniers qui firent partir leur chaloupe et cela *sous un Pavillon chinois* et nous ne la mimes pas en mer que les Anglois eux-mêmes ne nous eussent remercié de leur avoir donné notre assistance et conseillé de l'envoyer. Après que la paix fut rétablie, le chef et quatre autres Anglois rendirent visite aux différentes nations dans le nombre desquelles nous fumes compris et les remercierent des services qu'elles leur avoient rendus pendant les troubles. Le canonier resta avec les Chinois; il n'y eut rien de déterminé sur son sort.

Quoique nous n'eussions qu'à nous loüer de l'honneteté et des égards avec lesquels nous fumes généralement traités, ce fut cependant une satisfaction particulière pour nous de recevoir dans toute occasion de la part de nos bons alliés les françois les preuves les plus flatteuses et les plus convaincantes de leur amitié. Nous nous estimons heureux, nous dirent-ils, si nous avons pu vous rendre quelque service, et nous

ne désirons rien plus ardemment que de trouver par la suite des occasions de vous convaincre de notre affection.

Nous quittâmes Canton le 27. Décembre, et à notre retour nous prîmes des rafraichissements au Cap de Bonne Espérance où nous fumes reçus avec les marques de l'amitié la plus sincère. Après y être restés cinq jours nous mimes à la voile pour l'Amérique et nous arrivâmes dans ce port le 11 de ce mois.

Tout homme qui aime son Pays et tous ceux qui sont le plus immédiatement intéressés dans le commerce, doivent voir avec satisfaction que nous ayons été assez heureux pour établir une communication entre nous et les extremites à l'Est du Globe et ce qui doit ajouter encore à cette satisfaction, c'est que ce voyage se soit fait dans un espace de tems aussi court et sans la perte d'un seul homme. On doit les plus grands éloges au Cap^{ne} Green et à ses officiers pour les efforts constants et heureux au moyen desquels ils sont parvenus à faire réussir cette entreprise et qui justifient pleinement la confiance qu'avoient en eux les personnes qui les en avoient chargés.

Permettez-moi, Monsieur, de joindre à cette lettre les deux pièces de soye dont m'a fait présent le *Fuen* [1] de Canton comme une marque de sa disposition favorable envers la nation américaine. Je me trouve infiniment honoré d'être chargé de ce témoignage d'amitié des Chinois pour un peuple qui peut dans un petit nombre d'années faire avec les sujets de cet Empire un commerce aussi avantageux, s'il ne le devient pas même plus que celui que fait avec eux toute autre nation quelconque.

J'ai l'honneur d'être, &a....

Signé : Samuel SHAW.

A l'Honorable Ministre des États-Unis pour les Affaires Étrangères.

Thomas Jefferson, alors chargé des intérêts des États-Unis à Paris, s'empressa d'adresser la lettre suivante de remerciements à notre ministre des Affaires étrangères, le comte de Vergennes :

1. *Fou-yuen* ou *Fou-taï*, gouverneur.

Lettre de M. Thomas JEFFERSON à Monseigneur, dattée de Paris le 21 8bre 1785[1].

M.

J'ai l'honneur d'envoyer ci-joint à Votre Excellence la relation du voyage d'un vaisseau américain, le premier qui ait été en Chine. La conduite amicale du Consul de Sa Majesté à Macao et des commandans et autres officiers de vaisseaux françois qui se trouvent dans ces mers envers ce vaisseau américain est le motif qui a porté le Congrès à vous communiquer cette relation. Le Congrès a vu avec le plus grand plaisir cette nouvelle preuve de l'amitié des françois pour nos concitoyens, jointe à toutes celles qu'ils leur ont déjà données. Ces marques d'amitié sont encore plus flatteuses lorsqu'elles sont manifestées par les officiers du gouvernement, parce qu'elles font connoitre l'esprit qui anime le gouvernement lui-même. Le Congrès verroit avec plaisir se présenter dans cette circonstance particulière une occasion de faire connoitre à ces officiers que les États-Unis ont rendu compte à V. Ece de leur conduite et qu'elle a mérité votre approbation. Nous ne négligerons de notre côté aucun des moyens propres à maintenir nos concitoyens dans les dispositions où ils se trouvent, et nous nous flattons qu'ils ont donné aux françois des preuves de la réciprocité de leurs sentiments dans toutes les occasions qui se sont présentées et qu'ils en donneront de nouvelles dans toutes celles qui pourront se présenter à l'avenir. Un attachement sincère entre les deux nations est la base la plus solide sur laquelle leur union puisse être établie.

Une des fonctions les plus agréables de ma place sera toujours d'être à portée de communiquer de part et d'autre les sentimens d'amitié qui unissent les deux gouvernements, et cette fonction m'est d'autant plus précieuse qu'elle me procure l'avantage d'assurer Votre Excellence de l'estime & du respect, &a...

La réponse de M. de Vergennes sert de prétexte à nos réclamations contre les procédés arbitraires de plusieurs États américains dans les règlements de navigation et de commerce.

1. Archives des Affaires étrangères : *Indes orientales, Chine, Cochinchine*, vol. IV, 98.

Copie de la lettre de M. le Cte de VERGENNES à M. JEFFERSON [1].

A Fontainebleau, le 30 8bre 1785.

Je me suis fait un devoir, M., de rendre compte au Roi des prévenances que ses officiers ont faites à ceux qui commandoient le navire américain qui a été à la Chine; S. M. a apris avec une véritable satisfaction que les premiers ayent conformé leur conduite aux instructions qu'Elle leur avoit fait adresser, et Elle vous charge d'assurer le Congrès que dans toutes les occasions qui se présenteront, Elle s'empressera de manifester son affection et son amitié pour les Etats-Unis, et l'intérêt bien sincère qu'elle prend à leur prospérité.

Mais le Roi m'a ordonné en même tems, M., de vous observer combien peu on a égard en Amérique à la règle de réciprocité, et combien on y est disposé à s'écarter des principes qui ont servi de baze aux liens qui subsistent entre Elle et les Etats-Unis. Nous sommes informés en effet, M., que dans plusieurs Etats, on a fait des règlements de navigation et de commerce nuisibles au commerce françois et contraires à l'essence même du traité du 6 février 1776. Le Congrès est trop éclairé pour ne pas sentir combien ces procédés doivent nous affecter, et il est trop sage et trop prévoyant pour n'être pas pénétré de la nécessité de maintenir les choses dans l'état de réciprocité où elles ont été depuis que la France est l'alliée des Etats-Unis; sans cette précaution il est impossible que le commerce mutuel des deux nations puisse prospérer et même subsister, et le Roi se trouvera forcé, malgré lui, de chercher des expédients propres à mettre les choses dans une parfaite égalité.

A Fonteau, le 8 9bre 1785 [2].

M. le M^al de CASTRIES.

J'ai l'honneur, Monsieur, de vous envoyer la traduction d'une lettre que m'a addressée Mr Jefferson, ainsi que de celle qui y étoit jointe. Elles sont relatives au bon accueil que nos officiers ont fait à ceux qui commandoient le navire américain qui a été dernièrem^t à la Chine. J'ai profité de cette occasion pour faire connoître à Mr Jefferson les pro-

1. Archives des Affaires étrangères : *Indes orientales, Chine, Cochinchine*, vol. IV, 99.
2. Archives des Affaires étrangères : *Indes orientales, Chine, Cochinchine*, vol. IV, 100.

cédés arbitraires que se permettent quelques états américains à l'égard de notre navigation et de notre commerce. Je crois bien faire, Monsieur, en vous envoyant copie de la lettre que j'ai écrite à ce sujet à ce Ministre Plénip^{re}; Je conformerai à son contenu les instructions que j'adresserai sur le même objet au chargé des affaires du Roi près le Congrès.

J'ai l'honneur d'être, &a...

DE VERGENNES.

Shaw, nommé consul des États-Unis à Canton par le Congrès, fut maintenu à son poste par le général Washington en 1790 et mourut vers le 12 avril 1814.
